



Ugsele Nationale



les
saisies
— 1650 m



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Crédit Mutuel

CASAL SPORT

STIMULER LA PRATIQUE
DU SPORT ENSEMBLE



Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Contact administratif : Comité UGSEL Haute-Savoie – 190 chemin de Gräfenberg – BP36 - 74370 ANNECY
Cédric AMIOT, directeur Ugsel Haute-Savoie – 04 50 09 71 15 / 06 80 95 38 44 – ugsel74@ugsel.org

Accueil : [Gymnase du Signal 73 620 HAUTELUCE](#) (au niveau du parking, à côté des caisses).
Passage obligatoire par l'accueil **jeudi 20 mars entre 8h30 et 9h15**

LIEU DE COMPÉTITION

Station des Saisies – Stade de biathlon – Piste Glacière - 73 620 HAUTELUCE

Venant de Grenoble ou Lyon : A430 jusqu'à Albertville direction Beaufort puis col des Saisies

HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Hébergement : au soin des AS. L'organisateur ne gère ni l'hébergement ni les navettes.
Restauration : au soin des AS. Non pris en charge par l'organisateur.

DROIT D'ENGAGEMENT, PRIME KM et CAUTION MATERIEL

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur auquel s'ajoutera 11€ de participation au frais des forfaits d'accès aux pistes.

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute).

Prévoir un **chèque de caution de 100€**, donné le matin même, non rendu en cas de perte de la chasuble-dossard.

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

A retourner par mail à ugsel74@ugsel.org pour le vendredi 14 mars 2025.

Règlement : **par chèque à l'ordre de UGSEL 74 à remettre à l'accueil du championnat** avec le chèque de caution de 100€.

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres), ainsi que le chef d'établissement, sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.



DROIT À L'IMAGE

Des photos seront prises lors de la compétition :

Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel avant le 18 mars 2025 (ugsel74@ugsel.org).

CONVIVIALITE

Apéro des saveurs le jeudi 20 à partir de 17h00 : Chaque enseignant(e) est invité à apporter une spécialité pour composer un petit buffet.

ANIMATIONS POSSIBLES

Aux choix des AS le jeudi 20 mars de 16h00 à 17h00 :

Temps libre ou montée au Mont Bisanne en téléski pour découvrir la vue panoramique ski de fond au pied (doit être compris avec le forfait) ou centre aquatique piscine le Signal (aux frais des AS environ 5.98TTC pour les – de 14 ans et 7.82TTC pour les plus de 14 ans).





Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Responsable de la compétition : Claude Grunewald (Enseignant EPS – Comité 2607)
Se référer aux Règlements généraux 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

Formules des courses en annexe de cette circulaire.

REPRÉSENTANTS

Responsable de la compétition : Claude GRUNEWALD, enseignant EPS-comité 26-07

LICENCES

La licence Ugsel avec photo est **obligatoire, élève et encadrant**. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet.

Point de vigilance sur **l'article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

USPORT

- INSCRIPTION DES INDIVIDUELS et EQUIPES QUALIFIES sur USPORT

En individuel : les territoires (avec aide des comités et AS) devront avoir renseignés les élèves qualifiés sur Usport pour le **jeudi 13 mars 2025**

En équipe : les enseignants devront avoir renseignés les équipes sur Usport pour le 17 mars 2025

Les enseignants devront obligatoirement avant le **lundi 17 mars** :

- Supprimer les élèves qualifiés en individuel mais qui ne participeront pas.
- Pour le par équipe, il sera possible de réaliser sur place des ajustements jusqu'à 14h00 le jeudi 20 mars auprès des responsables sportifs.

CATÉGORIES PROMOTIONNEL-ÉLITE

En rapport avec la charte éthique et les règlements Sportifs Généraux, l'association sportive est responsable de l'engagement de ses élèves dans la catégorie appropriée et de veiller à promouvoir l'équité sportive.

Voir les conditions d'accès dans le règlement spécifique sur le site de l'Ugsel nationale.

RÉUNION TECHNIQUE

Une réunion avec les enseignants et les JO avant le départ des courses + une réunion le jeudi soir.





JEUNES OFFICIELS

Jeunes officiels provenant des AS du comité Drome-Ardèche. Organisation et sélection en interne entre ces AS.

TENUE et MATÉRIEL

- La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique)
- Ski skating
- **Lunette et crème solaire obligatoire !!!**
- Il n'y a pas de salle de fartage prévue par le comité d'organisation sur place. Il est préférable de farter avant de venir (farts fluor interdit !)

Service location sur place : à contacter à l'amont.

Exemples :

- >LES VOLATILES-Sport 2000 196 Av. des Jeux Olympiques, 73620 Hauteluce
- >STARSKI SPORTS-Skimium 31 Av. des Jeux Olympiques, 73620 Hauteluce

PALMARÈS

Les podiums récompensent officiellement :

- Pour l'épreuve individuelle : les 3 premiers par catégorie du championnat élite et promo
- Pour l'équipe : les 3 premières équipes officielles

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.



Stricte interdiction du ski hors-piste et en bord de piste (PASS en vigueur dans l'académie)



PROGRAMME GÉNÉRAL

JEUDI 20 MARS 2025

8h30 – 9h15	Accueil Salle polyvalente « Le Signal » 149 Ancien Chemin du Col des Saisie, 73620 Hauteluce Point administratif + Retraits dossards + Forfaits
9h30	Réunion info technique vers pas de tir.
9h45	Essais de tir + Reconnaissance de la piste-échauffement
10h30	1^{er} départ (ordre des courses communiqués ultérieurement) Gestion de sa pause déjeuner en autonomie.
14h00	Fin dépôt de la composition de ses équipes (anticipation compétition du lendemain)
15h45	Fin de la compétition
15h45 – 17h00	Activités au choix dont Télési au plateau du Mont Bisanne.
17h00-18h00	A la salle du Signal : <ul style="list-style-type: none">- Réunion technique avec présence obligatoire d'au moins un encadrant par AS.- Temps d'échange entre les élèves Suivi par l'apéro des saveurs (Chaque enseignant(e) est invité(e) à apporter une spécialité)
18h00	Temps pastoral et podium de la compétition individuelle (sous réserve de temps disponible)
18h20	Départ vers son hébergement

VENDREDI 21 MARS 2025

8h30 – 9h00	Récupération dans la salle du signal des chasubles-dossard
9h15 – 9h45	Reconnaissance de la boucle, essai de tir, échauffement
10h00	1^{er} départ course de relais par équipe Biathlon Course des enseignants des AS Gestion de sa pause déjeuner en autonomie.
13h30 – 14h15	Podium de la course par équipe (+ individuelle si non réalisé la veille)
14h30	Après-midi libre et retour

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.





ANNEXE ÉPREUVES

Jeudi journée : COURSE INDIVIDUELLE BIATHLON

Formule =

Phase de qualification sur un format Sprint en 2 manches avec tours de pénalité (1 tour, 1 tir, 1 tour à chaque manche).

Addition des 2 temps de sprint pour qualification à la phase finale en Mass Start (3 tours et 2 tirs).

Une proportion des derniers (précisée le jour J) n'aura pas accès à la finale.

Ordre de passage des catégories : annoncé dès que possible ou sur place

Tir carabine laser : tirs couché (à confirmer mais avec support pour les BF et BG) Tir à 10m

Parcours = Distances en fonction des catégories et ajustées le jour J aux conditions de glisse et des possibilités de parcours de la station.

Vendredi matin : RELAIS PAR ÉQUIPE BIATHLON

3 élèves par équipe skieur A + skieur B + skieur C

Parcours sur 1 boucle avec un raccourci pour les filles

Règlement spécifique =

Patrouille avec 3 minutes maximum pour blanchir chaque cible (chargeurs illimités).

Tour A + Tir A + RELAIS à la sortie du pas de tir

Tour B + Tir B + RELAIS à la sortie du pas de tir

Tour C + Tir C + RELAIS à la sortie du pas de tir

Tour A + Tir A + TOUR PATROUILLE AB + Tir B + TOUR PATROUILLE ABC + Tir C + TOUR PATROUILLE ABC = arrivée



CHAMPIONNAT NATIONAL DE BIATHLON
20 et 21 mars 2025



PLAN





Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.